



Je ne demande toujours pas la pitié



Le 30 janvier dernier, le journal de la RTBF consacrait un reportage sur les déboires de Jacques Petit avec la STIB.

Le journal *La Capitale* n° 62, paru le 3 mars, a pris le relais et a publié l'article « Un handicapé bloqué deux heures dans la station Madou ».

Jacques Petit et d'autres associations PMR ont été reçus par la commune de Saint-Josse pour échanger sur leurs rôles et leurs handicaps.

Dans le courant du mois de mars, Jacques Petit a été reçu par Pascal Smet, ministre bruxellois de la Mobilité et des Travaux publics, ainsi que par Monsieur Christian de Strycker, responsable accessibilité à la STIB.

En avril dernier, il a eu l'honneur d'être reçu par Céline Delforge, députée bruxelloise Écolo au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, et Alain Marron, responsable du logement.



Photos: Jacques Petit

Depuis la publication de mon article dans le *DoucheFLUX Magazine* n° 15, les choses ont déjà pas mal bougé ! Des rencontres intéressantes avec les autorités, pas mal de gens dans la rue qui me félicitent et me soutiennent dans mon combat...

La première personne que j'ai rencontrée a été Monsieur Pascal Smet, ministre bruxellois de la Mobilité et des Travaux publics. Je me suis présenté avec un dossier sur la STIB et l'urbanisme à Bruxelles (état des trottoirs, pentes d'accès PMR, manque d'ascenseurs dans le métro bruxellois, etc.). Je lui ai expliqué ce que la STIB nous proposait, comme ce fameux service qui permet d'obtenir une aide à condition d'appeler 24 heures à l'avance. Je lui ai dit que je ne faisais plus appel à ce service, car il est trop contraignant. Le ministre a été étonné d'apprendre qu'une seule PMR est acceptée par rame de métro.



La discussion s'est portée sur plusieurs aspects et difficultés rencontrées par les PMR lors de leurs déplacements. Pas seulement en ce qui concerne la STIB, mais également sur l'état des trottoirs, descentes des trottoirs et

autres. Le ministre a été très ouvert à la discussion et a semblé compatir à la problématique des usagers PMR.

J'ai aussi eu l'occasion de rencontrer Monsieur Christian de Strycker, responsable accessibilité à la STIB. Personne très sympathique mais qui n'a, malheureusement, aucun pouvoir. En exemple, j'ai été invité à la STIB, rue des Colonies à 1000 Bruxelles. Pour y arriver, il faut descendre du métro à la station Parc, mais il n'y a pas d'ascenseur. Les trams 92 et 93 qui s'arrêtent à Parc n'ont pas de terre-plein, donc impossible de descendre à cet arrêt (parmi tant d'autres). La dernière possibilité était la gare Centrale, mais là, il y a environ 20 cm d'écart entre le quai et le métro, donc impossible également. J'ai quand même pris le risque de prendre le métro pour me rendre sur place ; manque de pot, il y avait une panne d'électricité ! Solution ultime, prendre un taxi pour être sûr de ne pas arriver en retard au rendez-vous qui était fixé à 9 heures du matin.



Photos : Jacques Petit

Je pensais me faire rembourser le taxi, mais la STIB (c'est beau de rêver) ne m'a rien remboursé. Cela montre encore une fois sa mauvaise volonté.

Nous avons discuté durant plus de trois heures. J'ai exposé plus de 15 points qui faisaient défaut dans le fonctionnement du réseau. Nous sommes tombés d'accord sur le problème d'ascenseurs manquants dans une grande partie des stations et sur celui du service de minibus (il faut être reconnu par le service dit « Vierge noire » – avec un minimum de 12 points – pour y avoir accès).

En ce qui concerne le logo PMR qui garnit certains sas, selon Monsieur Christian de Strycker, il ne sous-entend pas qu'il y ait un service PMR adapté au-delà.

Il existe actuellement 5 lignes de bus sur 50 qui sont équipées d'une rampe permettant l'accès aux voitures aux personnes en fauteuil roulant. Prenant régulièrement ces lignes, j'ai constaté que ce système fonctionne vraiment très mal : les rampes ne sortent pas, le bouton de déploiement des rampes est cassé, bloqué ou que sais-je. En fait, les bus sont contrôlés avant leur départ. Les chauffeurs disposent de 10 minutes pour cela. Mais à Delta (le dépôt), il n'est pas possible de déployer la rampe, à moins de déplacer le véhicule, ce qui est rarement fait. Si le chauffeur s'aperçoit que la rampe ne fonctionne pas ou qu'il y a un problème au tableau de bord, il le signale au dépôt. Mais malgré cela, le bus sort. Pour moi, c'est inadmissible, car ce jour-là, le bus roulera toute la journée sans pouvoir transporter de PMR.

Outre ce problème, quand j'ai la chance de monter à bord d'un bus ayant une rampe qui fonctionne, le bouton d'arrêt prévu pour les handicapés ne semble pas signaler au chauffeur que celui-ci souhaite descendre. La plupart du temps, je suis obligé de pousser sur le signal d'alarme.

J'ai également obtenu un rendez-vous avec Céline Delforge, députée bruxelloise Écolo au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, et Alain Marron, responsable du logement.

Je qualifierais cette rencontre de SUPER ! Accueil formidable et chaleureux, écoute très attentive avec beaucoup d'empathie. Je leur avais préparé, avec la complicité de Benjamin, un document PDF avec des exemples concrets et des photos. Ils ont été stupéfaits de constater autant de manquements de la part de la STIB. Madame Delforge m'a demandé de lui faire parvenir le dossier complet, car elle en fera « bon usage ».

Jacques Petit

Mes funérailles



Pour mes nobles et ultimes funérailles, je souhaiterais humblement que l'on fasse ripaille, que l'on danse et que l'on rie comme je le fis toute ma vie durant. Buvez, dansez, bandez et surtout, faites venir une ribambelle de gueuons protéiformes afin que ces gueuses se trémoussent et pissent sur ma pierre tombale (pas sur nos armoiries, cela risquerait de fâcher mon papa). N'oubliez pas d'inviter la fantasque smala de DoucheFLUX afin qu'elle participe à ces agapes rocamboliques. Pour le reste, ni fleurs ni couronnes, crachez plutôt sur ma tombe. Vernon Sullivan, alias Boris Vian, vous en sera reconnaissant. R.I.P.

Première chose et non des moindres, je désire décéder et être inhumé en compagnie d'un membre du CA de DoucheFLUX (suivez mon regard), car ce sera beaucoup plus amusant et le public sera plus nombreux. Pour ce qui concerne la musique funèbre : le *Requiem* de Wolfgang Amadeus, comme il se doit pour des personnes de notre acabit ; grandiloquence et démençe. Pas de messe, ou bien alors quelque chose de bien satanique. Pas de discours, si ce n'est une ode à notre modestie célébriissime. Donner mon corps et mon cerveau à la science serait une perversion ineffable. Pour ce qui concerne mon sexe, donnez-le à qui voudra bien le prendre, de préférence à une jeune et ravissante hétaïre.

Je lègue à ma fille... tant de choses, mais exclusivement du bien. Je te donne ma jovialité et mon intarissable hilarité, le peu d'intelligence dont j'ai bénéficié et mon sens de l'humour ineffable. Je ne puis te donner ma force, car je pense l'avoir égarée en chemin. Cherche le Nirvana et ne t'égaré pas en chemin. Bien à toi, ton petit papa.

Bien à vous, P.d.R.

COLOPHON

Ont collaboré à ce numéro : David Trembla, Aube Dierckx (coordinatrice), Patrice Rousseau, Jacques Petit, Lisa Laurent, Cédric, Pierre de Ruette, Momo, Léa Aubrit, Crédits photos : DoucheFlux, Aube Dierckx, Jacques Petit, Mathilde Pelsler, Mise au net : Hélène Taquet. Illustration : Yakana | www.yakana.net | dessins@yakana.net. Relecture : Catherine Meëus, Anne Löwenthal.

Merci à tous les précaires qui, de près ou de loin, nous ont convaincus de ne pas baisser les bras.
www.doucheflux.be | contact@doucheflux.be

www.doucheflux.be
contact@doucheflux.be

Éditeur responsable/Verantwoordelijke uitgever: Laurent d'Ursel, rue Coenraetsstraat 44, 1060 Bxl